

Que nous reste-t-il à faire devant une « cause désespérée » ?

Présupposés et chemins de dépendance

1/Que des causes **sont** désespérées :

-qu'il n'y a plus rien à faire ?

-qu'il n'y a plus d'espoir à avoir ?

=>On est assurés de savoir ce qui va se passer (pas d'incertitude) ; ou : on est sans illusions

Une cause désespérée : n'est-ce qu'une façon de parler ? On y désespère de quoi ? De son achèvement (la cause aboutie cesse d'être une cause) ou de sa nature de cause (on en vient à douter qu'elle soit une cause entendable).

2/Qu'une cause **implique** un espoir :

-elle est plus qu'un but ou un projet, elle est emportée par une passion.

3/Qu'il reste une **possibilité** :

-revoir ses objectifs en s'adaptant ?

-cesser d'avoir de l'espoir et se fonder sur la seule raison ?

5/Que **certaines** causes **ne sont pas** désespérées :

-soit parce qu'elles peuvent aboutir ;

-soit parce que leur noyau rationnel est assez fort pour qu'elles n'aient pas besoin d'être portées par l'espoir.

Enjeux

On voit bien que le noyau central de l'affaire tourne autour

-des passions – principalement espoir/désespoir – et de la puissance qu'elles expriment ;

-de la certitude et de la vision de la temporalité qu'elle sous-entend ;

-de la part de mobilisation militante que requièrent certains projets.

L'enjeu est de savoir s'il est bon pour une société d'avoir ou de ne pas avoir des causes à défendre et de savoir s'il est nécessaire d'avoir des espoirs pour les défendre.

Systeme conceptuel

Cause

1/Se défaire de la notion de causalité qui n'est pas pertinente ici : il ne s'agit pas du rapport de la cause et de l'effet.

2/L'univers de départ est judiciaire (latin *causa*= procès, affaire judiciaire) et paraît dépourvu de lien de nécessité entre l'affaire et l'espoir, sauf qu'il est difficile de supprimer l'espoir quand il existe une incertitude sur l'avenir (quel jugement sera prononcé ?). Mais en ce premier aspect, la cause est une Affaire pour laquelle une action est intentée en justice et qui fait l'objet d'un procès. (Voir le dictionnaire du CNRTL).

3/Il y a une première incidence de l'espoir rien que sur le plan judiciaire : on plaide pour faire apparaître des éléments qui modifieraient la perception qui paraît aller de soi à propos d'une affaire.

4/Il y a cause

a/lorsqu'à travers un cas (une personne, une situation, un événement) on affirme que se dégage quelque chose qui concerne un ensemble plus large (un handicap => des handicapés => le handicap ; un accusé => la liberté) ;

b/lorsque des groupes se mobilisent pour porter (faire connaître, défendre) un dispositif émergent ayant vocation à produire un effet durable bénéfique à une communauté d'individus, parce que ce dispositif ne peut pas produire ses effets sans être soutenu.

=>une situation d'intérêt général + un groupe porteur à vocation inductrice (voir Annexe A).

-Lorsque l'objet devient chose c'est qu'il est investi d'une cause (voir Latour).

Désespoir

1/Définition spinoziste : le désespoir est lié à la crainte (où il y a un doute quant au futur) ; quand cesse le doute, c'est le désespoir.

Espoir inutile ⇔ multitude subjuguée = plus de peurs (*timor*) que de craintes (*metus*)

Espoir utile (espérance) ⇔ multitude libre = plus de craintes que de peurs.

[Voir CR des séances sur la peur : « Peut-on vivre sans peur ? » et « Pourquoi a-t-on peur de l'inconnu ? »].

2/Désespoir et déception (« *La Déception (conscientiae morsus¹) est une Tristesse qu'accompagne l'idée d'une chose passée qui est arrivée contre tout espoir* » (*Ethique III, Définitions des sentiments, XVII, traduction Pléiade, p. 475*).

3/Kierkegaard : Il y a en fait plusieurs sortes de désespoir (psychologiques et métaphysiques), qui entretiennent de rapports que Kierkegaard appelle « *dialectiques* » (en un sens du mot dialectique un peu différent de celui qu'il a chez Hegel) et dont l'aboutissement ultime est « *le péché de désespérer de la rémission des péchés* » (S. Kierkegaard, *Traité du désespoir*, trad. Knud Ferlov et Jean-Jacques Gateau, Paris, Gallimard, Folio, 1988, [1849]).

4/Conséquence : dire qu'une cause est désespérée c'est nier le principe d'incertitude **[Voir le CR de la séance « Sommes-nous condamnés à l'incertitude ? »].**

Agir (concept pour rendre compte du mot « faire » dans le sujet)

1/Il s'agit de rendre compte conceptuellement de l'impératif (qui est soit hypothétique, soit catégorique) de faire (= transformer le réel). Ce n'est pas tant une question de capacité (que peut-on ?) que de décision (au vu d'une analyse de la situation, donc en prenant en compte sa temporalité, que décidé-je de faire ?).

2/Conséquences

a. S'il n'y a plus rien à faire, ce serait absurde de chercher quand même à faire quelque chose (le remède serait pire que le mal)

=>Dans l'Ancien Testament, l'Apocalypse est ce devant quoi il n'y a rien à faire, sinon se préparer à la fin.

=>Une autre possibilité est le repli : pour les collapsologues, l'effondrement est inévitable (la cause écologiste est donc désespérée) et ce qui reste à faire c'est le repli – pas seulement la décroissance.

¹ Charles Appuhn (traducteur emblématique de Spinoza) traduit cette expression par « *remords de conscience* », ce qui correspond pourtant plutôt à l'usage qu'en fait Descartes. Le texte original spinoziste atténue la charge obsessionnelle qu'il y aurait dans « remords », tout en gardant la dimension autocentrée. D'autres traduisent par « *resserrement de conscience* ».

=> Pour les Chrétiens (et plus largement les croyants), la prière (ou le pèlerinage) est l'une des issues possibles. Particulièrement lorsqu'il y a un intercesseur (Sainte Rita, la Vierge).

« Catastrophe » est préférable à « Apocalypse », selon l'historien François Hartog. Cela consiste à hypertrophier le présent (présentisme).

b. Urgence : si le sol se dérobe sous nos pas, quelles sont les mesures de sauvegarde à déployer ? La caractéristique de l'urgence est de légitimer une entorse aux règles de fonctionnement d'une institution, à la condition que cette entorse soit définie comme temporaire : l'institution ne connaît pas de « Causes », donc n'entretient ni le désespoir ni l'espoir. Mais elle peut reconnaître un blocage (le déploiement normal de ses équipements ne pourrait pas faire face à une situation de crise) et accepter l'action en urgence.

Identifier une situation comme désespérée implique-t-il d'agir dans l'urgence ? Dans ce cas, c'est une option fréquemment retenue.

c. « Que nous reste-t-il à faire ? »

=> quelque chose a déjà été fait mais n'a pas abouti : y a-t-il un dernier recours possible ?

Le *Que faire* de Lénine est une critique des fautes erronées (social-démocratie économiste et terroristes spontanéistes) et une théorisation de l'agir opportun (voir Annexe B).

Résumé

Il y a « cause » parce qu'il y a « espoir ». Déception voire désespoir vident-ils la cause de sa charge émotionnelle nécessaire ? => Peut-on mener un combat sur fond de froide raison ?

N'y a-t-il pas une forme de dissonance entre le fait qu'une cause doive être plus ou moins désespérée pour être défendue et le fait qu'on ait l'espoir de voir aboutir le combat avec succès ? La cause naît lorsqu'un processus menace de s'arrêter ou lorsqu'un phénomène est considéré comme invisible. => Mobilisation de ressources (par transposition, par innovation, par exagération) = réunion de forces (puissance) et ajustement de ces forces (cf. Negri : la multitude porte la cause de la démocratie, ce que ne fait pas – ou plus – la classe ou le peuple – Annexe C), pour éviter les prophétismes impuissants (cf. ce que dit Machiavel, dans *Le Prince* : Savonarole, prophète certes acclamé mais sans appuis militaires, est un « prophète désarmé ») qui est un présentisme hypertrophié (Hartog).

Machiavel (*Discours*) : Dieu, la Nature ou la Fortune offrent des signes de catastrophes à venir à ceux qui savent les interpréter, mais c'est à la suite d'actions au cœur des événements et non de savoirs rationnels que ces signes consolidés valent comme politique (le possible politique n'est pas le résultat d'un calcul mais d'une audace qui doit être rapidement armée par des équipements).

Remarque finale

« Que nous reste-t-il à faire » ne veut pas dire « que doit-on faire ». Le sujet invite à considérer que l'éventail des actions possibles devant une « cause désespérée » est restreint, voire nul. Il laisse libre le diagnostic de l'état de la cause (est-elle ou pas désespérée ?), tout comme l'instrument de mesure (plus ou moins), mais invite à se prononcer par un projet (faire quelque chose / ne rien faire) qui associe au je peux un je dois (si quelque chose est quand même possible, alors je dois le tenter).

Documents annexes

La question du traitement des causes désespérées mobilise la fibre « militante » au sein des collectifs, plutôt que la fibre « attentiste » (les mots entre guillemets restent à

conceptualiser). C'est pourquoi les trois annexes ci-après développent quelques visions de ces mobilisations.

Annexe A : A propos des mouvements de défense des Causes

La construction et la défense d'une cause a fait l'objet de nombreux travaux sociologiques, qui nous invitent en fait à éviter de traiter cela comme un processus unique ou toujours identique, même si l'on peut bien les ramener tous à l'équation posée ci-dessus : une situation d'intérêt général + un groupe porteur à vocation inductrice = énonciation d'une Cause.

On imagine assez facilement que « l'intérêt général » peut être proclamé par certains mais pas forcément reconnu par tous, voire suspecté de n'être que la transfiguration d'intérêts particuliers (comme on le voit dans l'accusation de « NIMBY » – Not In My BackYard – qui vise des mouvements de défense de causes liées à une proximité, en général spatiale, telles l'implantation d'une usine, d'une déchetterie, d'une autoroute ou encore d'une éolienne). Construire une revendication comme intérêt général, c'est donc

-« désingulariser » une situation (défaire les liens de proximité entre les intérêts des porteurs et le cas qu'ils portent= monter en généralité) ; [Voir sur la « désingularisation : Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, A.M. Métailié, 1990 – 3^e partie : « La dénonciation publique »] ;

-la relier à des principes supérieurs universels (les grandes valeurs d'égalité, de justice ou de liberté) – dans ce cas, le NIMBY devient un NIABY (Not In Any BackYard) ;

-tout en procédant à une entreprise de dévoilement d'intérêts antagonistes cachés (la mondialisation, l'islamisme radical, le sionisme, le wokisme, etc.).

Se constituer en groupe inducteur, c'est

-imposer une problématisation unique de la Cause en mobilisant des ressources disponibles (en les adaptant à la situation, par rapprochement ou extension) ou en inventer ;

-convaincre des participants potentiels de la Cause que leur intérêt est de la défendre (=construire un « dispositif d'intéressement ») ;

-enrôler ces entités individuelles et/ou collectives (=transformer les « actants² » en « acteurs » ayant un rôle spécifique).

Tous les groupes inducteurs n'ont pas le même destin (voir ci-dessous, en Annexe B, la différence entre « avant-garde » et « élite »).

Pour un exemple des variations concernant les classes sociales comme cause à défendre, voir : Luc Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008. Ce livre, dont un chapitre (« Les classes sociales comme cause à défendre ») montre l'utilisation de la notion de classe sociale dans l'espace public entre les années 30 et nos jours (des hauts jusqu'aux années 70, puis des bas jusqu'à très récemment et de nouveau un haut

² Définition du CNRTL

ACTANT. *GRAMM.*, *néol.* Chez certains grammairiens, celui qui fait ou subit (ou ce qui fait ou subit) l'action (sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect) :

Les **actants** sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès. Ainsi, dans la phrase fr. *Alfred donne le livre à Charles (...)* Charles, et même *le livre*, bien que n'agissant pas par eux-mêmes, n'en sont pas moins des **actants** au même titre qu'*Alfred (...)*. Les **actants** sont toujours des substantifs ou des équivalents de substantifs. Inversement les substantifs assument en principe toujours dans la phrase la fonction d'**actants**. (...) les **actants** (...) sont des *subordonnés immédiats* du verbe. (...) [Prime actant] Du point de vue *sémantique*, le prime **actant** est celui qui *fait l'action*. À ce titre, le prime **actant** est connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de *sujet* (...). [Second actant] (...) celui qui *supporte l'action*. [II] était connu (...) sous le nom de *complément direct* (...). [Tiers actant] (...) celui *au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action*. [II] était connu sous le nom de *complément indirect*... TESN.1959, p. 102, 103, 108, 109.

Rem. Une prop. sub. introd. par *que* et jouant le rôle d'actant est dans cette terminol. une *subordonnée actancielle* : je souhaite son retour, je souhaite *qu'il revienne*.

Étymol. ET HIST. – 1959 gramm., *sup.* Dér. du rad. de *action**; suff. *-ant*.

contemporain). Il associe ces variations au portage par l'Etat de ces appellations, ce qui tend à montrer incidemment que les « causes à défendre » ne sont pas seulement portées par des groupes inducteurs fragiles, mais aussi parfois par des acteurs publics (comme on peut le voir avec l'utilisation actuelle du gloubiboulga « classes moyennes »).

Annexe B : Face aux causes apparemment désespérées, agir au moment opportun ?

Lénine – réputé depuis pour être l'homme du *kairos**, considéré comme signifiant le moment de l'action révolutionnaire – au tout début du XX^e siècle (1902), critique à la fois les « *spontanéistes* » du mouvement Svoboda et les « *économistes* » de *Rabotchéïé Diélo*, qu'il qualifie tous d'« *opportunistes* » [V. I. Lénine, *Que faire ?*, Paris, Editions sociales / Editions du progrès (Moscou), 1966 (1902)].

Aux premiers, il reproche de croire que la mobilisation des masses sera le résultat d'actions terroristes menées par ce mouvement au gré des circonstances. Il considère que la conviction des seconds – la révolution sera au bout de l'action « économique », c'est-à-dire s'exerçant sur les salaires et les conditions de travail – est une illusion au moins aussi grande que la précédente. Tous sont en un sens opportunistes, bien que de manière opposée (les uns sont à la recherche de la moindre faille du système, les autres attendent tout des contradictions du système), mais aucun n'est véritablement capable de saisir le moment opportun.

Pourquoi ? D'abord, parce qu'ils croient à la puissance de l'action prolétarienne spontanée, c'est-à-dire qu'ils sous-estiment l'importance de la conscience de classe : ni les attentats, ni les grèves ne sont en elles-mêmes susceptibles d'entraîner un mouvement de masse révolutionnaire. Seule une avant-garde composée de révolutionnaires professionnels et correctement organisée est à même de faire germer les ferments de la prise de conscience et de lui donner une assise. Ensuite parce que leur conception de l'opportunité d'une action ne repose sur aucune stratégie politique : le moment opportun ne s'offre pas à qui le guette, il apparaît comme l'un des possibles d'un ensemble de conjonctures dont il faut en quelque sorte construire la cartographie et la chronologie.

Ces critiques nous mettent face à deux paradoxes. Le premier concerne l'opportunisme. Dans son acception courante actuelle, il indique une pratique (éventuellement revendiquée et thématifiée) de prise sur une situation inattendue. Or, Lénine, qui qualifie d'opportunistes aussi bien les spontanéistes que les attentistes, revendique un rôle décisif pour l'avant-garde révolutionnaire qui a la charge de conduire une praxis scientifique, au bon moment. On pourrait donc intervenir au moment opportun sans être opportuniste. Le second paradoxe concerne cette intervention elle-même : elle mobilise les compétences d'un groupe restreint, dont la caractéristique est pourtant de n'être efficace qu'à la condition de susciter le mouvement bien informé des masses. Être une « *avant-garde* », c'est donc en principe travailler à sa propre disparition, ce n'est pas être une élite (qui travaille à sa propre reproduction). Si l'histoire pullule d'exemples des capacités reproductrices des élites, elle n'a guère montré d'avant-gardes qui puissent vraiment s'en distinguer !

* La cause paraît être entendue depuis qu'Aristote a mis de l'ordre dans la profusion des versions de la temporalité qui faisait tout le charme du corpus héroïco-poétique grec : si l'on s'en tient au monde sublunaire et si l'on met de côté le temps des saisons (*horai*), une distinction assez simple permet d'entrevoir ce qui sépare le temps selon lequel l'action humaine se déroule et se mesure (*chronos*) du temps où elle semble avoir la possibilité de bifurquer pour se saisir d'elle-même, un temps qui est un moment plutôt qu'une durée, sans pour autant se confondre avec l'instant, un temps qui est désormais le *kairos*.

L'accent qu'Aristote met sur le plan du *chronos* – consacrant ainsi la périodisation – permet l'exercice d'une rationalité scientifique, concernant par exemple la génération et la corruption. C'est aussi sur ce deuxième plan qu'il faut poser le *kairos* aristotélicien, si l'on reprend l'*Ethique à Nicomaque* : en tant qu'il n'est pas transcendant, le Bien s'exprime de plusieurs manières, notamment dans le moment propice (le *kairos*), qu'il faut saisir sur le mode du pratiquer (et non de la science), parce qu'il faut viser ce qui convient (*tou deontos*), comme il convient (*ôs deî*), au moment qui convient (*hôte deî*) – une sagesse pratique (*phronêsis*) qui, notons-le, ne peut vraiment

régler l'agir « éontique » que soutenue par les rationalités appropriées au *kairos* (entre autres : la stratégie, la médecine, la gymnastique) [Aristote, *Ethique à Nicomaque*, I, 1096a, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des Textes Philosophiques », 1990 (1^{re} éd. 1959)]. Autrement dit, le succès de la saisie « kairosique » dans le contingent, le probable, le « ce-qui-se-produit-le-plus-fréquemment » (*ôs épi to polu*) se mesure à sa juste occurrence, non à son seul accomplissement.

Annexe C : Lorsque la masse se transforme en multitude, elle acquiert la puissance nécessaire aux causes désespérées

Antonio Negri (avec Michael Hardt, dans : *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Paris, La Découverte, 2004) soutenait une thèse pour le moins inattendue : la « multitude » ou « classe globale » (= « la totalité des individus qui travaillent et produisent sous la loi du capital ») ne peut aspirer à quelque souveraineté que ce soit (ce serait pour elle une cause désespérée !) fût-ce pour établir la démocratie. Pourquoi ? Parce que toute souveraineté est la revendication d'une transcendance : quelqu'un – un individu ou un collectif – doit se détacher du niveau où se situent les citoyens pour décider, même après « consultation démocratique » (sans le savoir, les théoriciens de la démocratie sont influencés par Hobbes). Alors que la démocratie exige l'immanence (= le « gouvernement de tous par tous », c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'au-dessus de la multitude). Etablir la démocratie c'est détruire la souveraineté (les « souverainistes » et les « mondialistes » ont en commun le culte de la souveraineté).

On voit donc que Hardt et Negri donnent à « multitude » un sens positif qu'il n'a que rarement (en général, « multitude » = foule, masse, regroupement chaotique, rassemblement effréné).

Mais c'est à une condition qui nous offre un second paradoxe : admettre que la multitude n'est pas quelque chose (= il n'y a pas d'essence de la multitude et il n'y a pas d'identité de la multitude, comme on pourrait le dire d'un peuple) mais c'est un processus, une entité encore à venir. Le sujet social « multitude » (ensemble d'exploités, salariés comme non-salariés, aux intérêts convergents mais d'une très grande diversité interne, à l'heure du capitalisme cognitif) doit devenir un sujet politique. Mais ce processus – qui consiste à autoproduire du commun – est-il en travail de façon souterraine (« *Bien creusé, vieille taupe !* » disait Marx) ou résulte-t-il d'une rupture ? Les auteurs ne sont pas très clairs sur ce que serait « le pouvoir constituant » de la multitude. On retrouve ici les sempiternels débats autour de réforme et révolution, même si c'est avec d'autres ingrédients.

Si l'on cherche à présent à trouver, dans cette théorisation, une réponse à la question posée, ce serait :

-attendre de la mobilisation de classe au sens traditionnel (donc autour de la classe ouvrière) une société juste et démocratique apparaît bien comme une cause désespérée, pour laquelle il n'y a rien à faire ;

-au contraire, l'établissement d'un « en-commun » est une cause porteuse d'espoir, parce que les éléments nécessaires existent : le capitalisme cognitif (= la forme contemporaine du capitalisme, dans laquelle le travail immatériel a pris une place énorme, ce qui conduit à redéfinir la notion d'exploitation) ne peut privatiser la totalité de ce qui est produit (et malgré tous les efforts du bio-pouvoir, ne peut privatiser la vie) et c'est de cet « excès » de richesse qui nourrit le commun constituant de la multitude.